

# COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



---

## SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

.....  
Libreville, le 14 juin 2013  
-----

---

### COMMUNIQUE FINAL

\*\*\*\*\*

La Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est réunie, en session extraordinaire, le 14 juin 2013 à Libreville (République Gabonaise), sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la CEMAC.

Ont participé à cette session :

- ✓ Son Excellence, Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;
- ✓ Son Excellence, Monsieur **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- ✓ Son Excellence, Monsieur **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad ;
- ✓ Son Excellence, Monsieur **Michel DJOTODIA AM NONDROKO**, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat de la Transition ;
- ✓ Monsieur **Philémon YANG**, Premier Ministre Chef du Gouvernement du Cameroun, Représentant Son Excellence, Monsieur **Paul BIYA**, Président de la République.

Monsieur Pierre MOUSSA, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

La Conférence, qui a été précédée d'une réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) tenue à Libreville, République Gabonaise, le 10 juin 2013, était

principalement consacrée à la Situation en République Centrafricaine et ses conséquences sur la CEMAC.

La cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence, couplée à la deuxième session du New York Forum Africa, a été marquée tour à tour par les discours du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'Afrique Centrale et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), du Président de la Commission de la CEMAC et de Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président en Exercice de la CEMAC.

Passant à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, la Conférence a pris acte des conséquences de la situation en République Centrafricaine sur le fonctionnement de la Commission de la CEMAC et des Institutions Communautaires basées à Bangui.

La Conférence a souligné l'impérieuse nécessité pour la CEMAC de continuer à apporter son aide à cette République sœur et à ses nouvelles Autorités, dans leurs efforts de restauration et de renforcement de la stabilité intérieure. Elle a, par ailleurs, lancé un appel solennel à la Communauté Internationale, afin que celle-ci soutienne le processus de transition démocratique en cours dans ce pays.

Soucieuse de la reprise des activités des institutions communautaires concernées, la Conférence a décidé du principe du retour à Bangui de l'ensemble de ces institutions, notamment de la Commission de la CEMAC.

Aussi, les Chefs d'Etat se sont engagés à renforcer la sécurité à Bangui, conformément à leur précédente décision. A cet effet, ils ont décidé d'un soutien de la CEMAC à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Evoquant **l'assistance financière offerte à la République Centrafricaine** par la Conférence suite à sa décision du 25 juillet 2012, la Conférence a exhorté les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à s'acquitter de leurs contributions.

S'agissant de **la libre circulation des personnes**, la Conférence a décidé de généraliser cette mesure dans tous les Etats de l'espace CEMAC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, sur la base des documents de voyage sécurisés (Carte nationale d'identité et Passeport).

Examinant le **rapport d'étape sur la mise en place de la Compagnie Communautaire Air CEMAC**, la Conférence a pris acte des diligences accomplies par la nouvelle équipe dirigeante dans le cadre de la poursuite du processus de négociation avec Air France.

Constatant toutefois que le partenaire stratégique conditionne son engagement dans le projet à la levée de certaines incertitudes, la Conférence a réaffirmé le principe de la libre concurrence sans monopole.

Elle a recommandé la convocation urgente d'une session *ad hoc* des Ministres en charge de l'Aviation Civile, afin d'examiner le rapport d'étape et trouver des solutions appropriées pour la finalisation, dans les meilleurs délais, d'un accord de partenariat.

Au **plan institutionnel**, la Conférence a adopté plusieurs actes relatifs à l'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales en zone CEMAC et à la création des Agences d'Exécution de la Communauté.

**Abordant les questions économiques, financières et monétaires de la Communauté**, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a présenté les conclusions de la Conférence internationale sur le financement des économies de la CEMAC. La Conférence l'a exhorté à mettre en place des produits innovants en matière de financement des PME et des infrastructures.

Poursuivant ses travaux, la Conférence s'est félicitée de la **perspective d'une représentation groupée de la CEMAC au sommet du G8**, prévu les 17 et 18 juin en 2013 en Irlande du Nord. A cet effet, elle a donné mandat au Président en exercice de représenter la Communauté à cette importante rencontre.

Aussi, le Président en exercice devra-t-il présenter les différentes initiatives entreprises au sein de la CEMAC en matière de promotion de la gouvernance dans les domaines des échanges commerciaux, de la fiscalité et de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Il aura la mission de solliciter les appuis annoncés par la présidence britannique du G8 en vue du renforcement des capacités des pays de la CEMAC dans leurs efforts en faveur de la libéralisation des échanges, de recherche de l'équité fiscale et de transparence dans la gestion des affaires publiques.

Au titre **des mesures individuelles**, la Conférence a nommé Monsieur **ABOUBAKAR SALAO** en qualité de Directeur Général à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), en remplacement de Monsieur **Yvon SONGUET**.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont formulé le vœu d'un retour de la paix et de la stabilité en République Centrafricaine pour une relance économique et sociale durable.

Par ailleurs, ils ont exprimé leurs vifs remerciements à leur illustre Ami et Frère, Son Excellence Monsieur **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la CEMAC, au Gouvernement et au Peuple Gabonais, pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont chacun a été l'objet pendant leur séjour en terre Gabonaise.

Les travaux de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale./-

**Fait à Libreville, le 14 juin 2013**

**Pour la Conférence des Chefs d'Etat  
Le Président en exercice**

